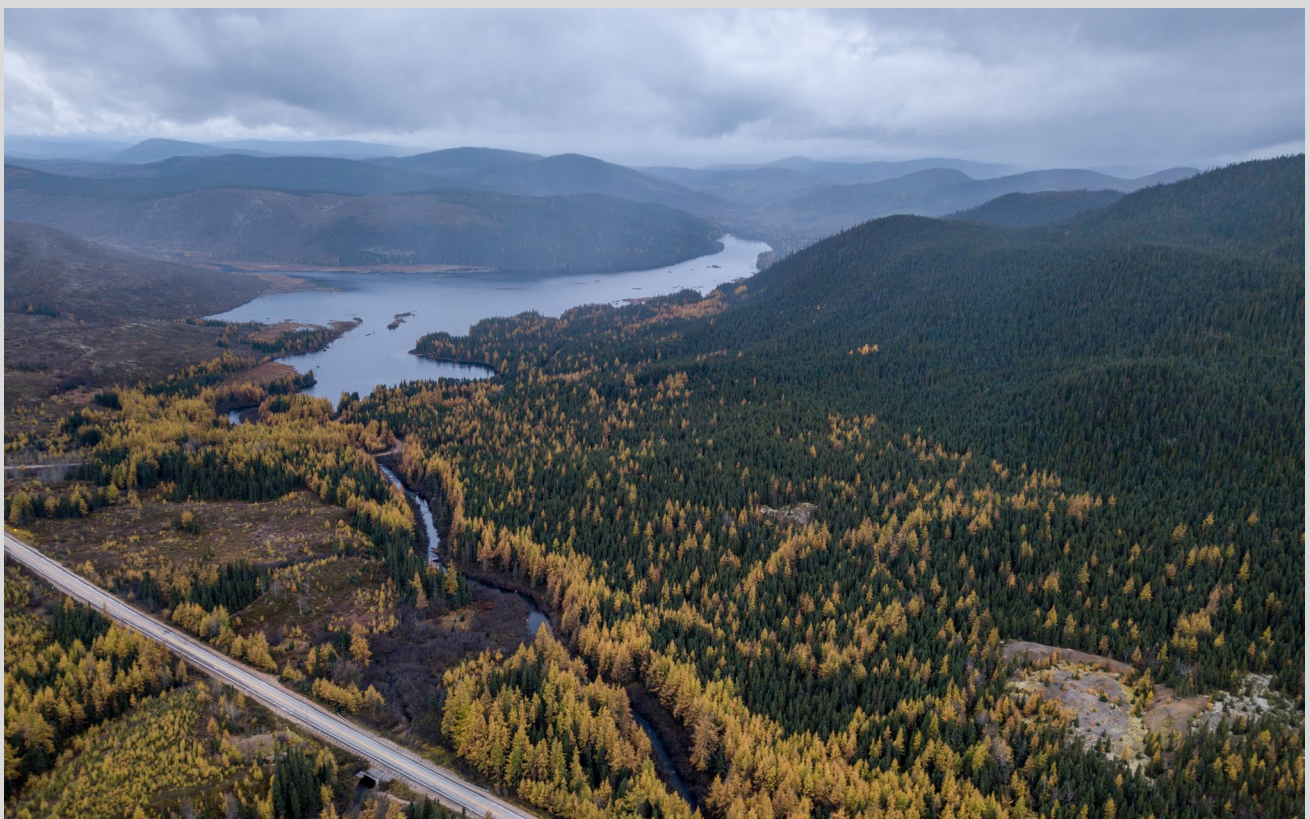


Portrait du couvert forestier du Québec

Méthode et utilisation

Décembre 2024

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS



Rédaction

Ian Paiement, ing.f., M. Sc.

Carl Bergeron, ing.f., M. Sc.

Collaboration

Philippe Morin, techn. forest.

Louis-Emmanuel Tremblay, techn. forest.

Coordination

Victoria Chaguala, ing.f., M. Sc.

Révision linguistique

Pierre Sénéchal, réviseur linguistique

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse :

<https://mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/publications/>.

Photographie de la page couverture

Jean-François Bourdon, ing.f., M. Sc.

Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec :

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Direction des inventaires forestiers

5700, 4^e Avenue Ouest, A-108

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-8669

Sans frais : 1 877 936-7387

inventaires.forestiers@mffp.gouv.qc.ca

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/recherche-connaissances/inventaire-forestier>

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN 978-2-550-99189-2 (PDF)

Avant-propos

Le 6 juin 2022, le gouvernement du Québec a dévoilé la toute première Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (désigné par la « Politique » dans la suite du texte) intitulée *Mieux habiter et bâtir notre territoire — Vision stratégique* (MAMH, 2022). Le plan de mise en œuvre 2023-2027 présente les mesures stratégiques et les actions qui seront déployées afin de concrétiser la vision de la Politique. La publication de nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) est l'une des mesures stratégiques du plan de mise en œuvre.

Les OGAT sont issues d'une consultation de la population et de la concertation de 23 ministères et organismes gouvernementaux concernés par l'aménagement du territoire. Elles ont de plus été bonifiées par le comité consultatif mis sur pied dans le cadre de la Politique, qui regroupe des représentantes et des représentants du milieu municipal et de la société civile.

La Direction des inventaires forestiers (DIF) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a été sollicitée afin de contribuer à une méthode permettant aux municipalités régionales de comté (MRC) de produire un portrait du couvert forestier par municipalité. Précisément, cette démarche vise à répondre aux objectifs de l'attente 2.2.2 des nouvelles OGAT (« Limiter la fragmentation du couvert forestier de manière à contribuer à la connectivité écologique et à maintenir les services écologiques »).

La DIF, par l'intermédiaire de son processus d'inventaire écoforestier, s'acquitte de son mandat d'acquérir, d'analyser, de développer, de mettre à jour et de diffuser des connaissances écoforestières pour le territoire du Québec méridional et nordique. Cependant, aucun produit diffusé ne permettait aux MRC de dresser facilement le portrait du couvert forestier sur leur territoire.

Pour développer un tel produit, un assemblage des cartes qui découlent des inventaires est nécessaire afin d'avoir une couverture complète du découpage administratif québécois. Puis, certaines données doivent être mises à jour ou être ajoutées, car elles ne figurent pas sur ces cartes. En effet, la plupart des routes et des chemins de fer sont absents des cartes qui proviennent de l'inventaire écoforestier du Québec méridional (IEQM), de l'inventaire écoforestier nordique et de l'inventaire du Nord québécois. De plus, ces cartes ne permettent pas de discerner les forêts des terres boisées à vocation agricole ou urbaine prédominante qui sont exclues de la définition d'une forêt (FAO, 2020). Aucune réévaluation n'est effectuée sur le territoire des cartes de la végétation, tandis que la carte écoforestière a un cycle de cartographie d'environ 10 ans. Dans la version « à jour » de la carte écoforestière, les perturbations ayant eu lieu après la prise des photographies aériennes sont ajoutées (récolte et reboisement, feux de forêt, épidémies, chablis et verglas ainsi qu'infrastructures en milieu forestier). Or, de nombreuses perturbations survenues principalement sur les terres qui n'appartiennent pas à l'État n'y figurent pas.

Par conséquent, un nouveau produit a été créé en assemblant les cartes issues de l'inventaire écoforestier du Québec méridional, de l'inventaire écoforestier nordique et de l'inventaire du Nord québécois, puis mis à jour à l'aide de plusieurs autres sources.

Table des matières

Avant-propos	II
Introduction	I
Description du produit	2
Description du contenu	4
Base de données	4
Table attributaire	4
Méthode	5
Source des données	5
Précisions sur le contenu des différents attributs	6
Résultats	8
Taux d'occupation et caractéristiques du couvert forestier	8
Ajout d'information géomatique au portrait du couvert forestier	9
Mise en garde quant à la représentativité de l'état actuel du couvert forestier	10
Conclusion	11
Références	12

Introduction

Les forêts fournissent de nombreux services écosystémiques comme le stockage du carbone, divers habitats fauniques, la régulation de la qualité de l'air, du sol et de l'eau ainsi que des ressources renouvelables, comme le bois. Elles sont des écosystèmes dynamiques et la superficie qu'elles occupent peut varier dans le temps. Différentes perturbations humaines ou naturelles peuvent occasionner leur recul, alors que la régénération naturelle et la plantation d'arbres peuvent aussi se traduire par l'expansion des forêts.

La connectivité écologique est une caractéristique importante pour renforcer la préservation de la biodiversité, la résilience des écosystèmes et les fonctions écologiques. L'objectif est de maintenir une connexion des différentes trames forestières afin d'offrir des corridors de déplacement aux espèces. Dans ces massifs, l'exploitation durable de la forêt n'est pas incompatible avec la conservation du milieu forestier et le maintien d'un corridor écologique.

Le portrait du couvert forestier permet à la fois d'évaluer le taux d'occupation des terres par les forêts sur le territoire des municipalités, des territoires non organisés, des territoires autochtones et des MRC ainsi que de visualiser l'emplacement et l'interconnectivité du couvert forestier. Le portrait peut servir notamment d'outil d'aide à la prise de décision lors de la planification territoriale.

Ce document présente la méthode employée pour produire le portrait du couvert forestier du Québec, qui se concrétise dans une base de données spatiales nommée COUVERT_FORESTIER. Une description du produit, l'identification des sources de données utilisées, puis une description du contenu sont d'abord abordées. Ensuite, quelques précisions sont apportées quant aux résultats qui peuvent être produits et certaines mises en garde sont émises.

Description du produit

Le portrait du couvert forestier du Québec est un assemblage réalisé à partir de la carte écoforestière à jour de l'inventaire du Québec méridional et des cartes de la végétation de l'inventaire écoforestier nordique et du Nord québécois (figure 1). Sont également ajoutés le découpage administratif, les délimitations du territoire forestier ainsi que les territoires où les responsabilités et les obligations de la gestion forestière sont sous la responsabilité du milieu municipal. Ensuite, une mise à jour est effectuée pour les superficies qui ont un usage à vocation prédominante autre que forestière. Notamment, le réseau routier et ferroviaire, les lignes de transport d'énergie, les terres cultivées et les milieux bâtis.

Le portrait permet de calculer aisément le taux d'occupation des terres par les forêts sur le territoire d'une municipalité, d'un territoire non organisé, d'un territoire autochtone, d'une MRC ou d'une région administrative, puis de dresser une synthèse de quelques caractéristiques principales de la forêt.

Figure 1 Cartes des inventaires utilisées pour le portrait du couvert forestier



Légende

- Inventaire du Nord québécois
- Inventaire écoforestier nordique
- Inventaire écoforestier du Québec méridional
- Non cartographié

Frontières

- Internationale
- Interprovinciale
- Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Métadonnées

Projection cartographique
 Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

0 200 km

Réalisation et diffusion

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
 Direction des inventaires forestiers
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, 4^e trimestre 2024



Description du contenu

BASE DE DONNÉES

La base de données spatiales COUVERT_FORESTIER contient le portrait du couvert forestier québécois selon le découpage administratif. Elle contient qu'une seule classe d'entités de type polygonal portant le même nom (COUVERT_FORESTIER) et est disponible en format *géodatabase* (gdb) et *GeoPackage* (gpkg). Les attributs de la table sont décrits et un exemple des valeurs d'un enregistrement est présenté dans le tableau plus bas. Les paramètres de projection sont les suivants :

- Système de coordonnées : NAD83/Québec Lambert;
- Code EPSG : 32198.

TABLE ATTRIBUTAIRE

La description des attributs et leur format sont les mêmes peu importe le format de fichier de la base de données (gdb ou gpkg). Il est à noter que les identifiants et les attributs liés à la géométrie, lorsqu'ils existent, ne sont pas présentés dans le tableau 1, puisqu'ils varient entre les formats et les logiciels. Aussi, l'affichage des nuls varie d'un environnement à l'autre (p. ex., <Nul>, NULL).

Tableau 1 Description des attributs de la table COUVERT_FORESTIER

N°	Nom	Description	Format	Longueur	Exemple de valeur
1	MUN_DESCR_INDI	Description de l'indicatif	Texte	40	Municipalité
2	MUN_CODE_GEOGR	Code géographique de la municipalité, du territoire non organisé ou du territoire autochtone	Texte	5	78102
3	MUN_NOM	Nom de la municipalité, du territoire non organisé ou du territoire autochtone	Texte	64	Mont-Tremblant
4	MUN_CODE_MRC	Code de la MRC ou du territoire équivalent d'appartenance	Texte	3	78
5	MUN_NOM_MRC	Nom de la MRC ou du territoire équivalent d'appartenance	Texte	64	Les Laurentides
6	MUN_CODE_REGIO	Code de la région administrative d'appartenance	Texte	2	15
7	MUN_NOM_REGIO	Nom de la région administrative d'appartenance	Texte	64	Laurentides
8	CATEGORIE	Catégorie de terrain	Texte	14	FORET
9	STATUT_FOR	Statut de la forêt	Texte	12	PRODUCTIF
10	DOMANIALIT	Code de domanialité de la forêt	Texte	2	PR
11	RESP_MUN	Indicateur de gestion forestière sous responsabilité du milieu municipal	Texte	1	O
12	SUPERFICIE	Superficie calculée dans la projection conique équivalente d'Albers (ha)	Réel double		11994

Méthode

La carte écoforestière à jour de l'IEQM¹ de même que les cartes de la végétation de l'inventaire écoforestier nordique et du Nord québécois² constituent l'assise cartographique. Ces cartes sont adjacentes et, lorsqu'elles sont réunies, couvrent la presque totalité du territoire québécois. Elles ont chacune leur propre norme de cartographie (MRN, 2012; MRNF, 2024; MFFP, 2018) et comportent de nombreuses différences, notamment quant aux renseignements fournis et à l'aire minimale de cartographie. Malgré leurs différences, elles permettent toutes de reconnaître les superficies qui respectent les seuils de la définition des forêts, soit les superficies avec des arbres dont la hauteur est supérieure à 5 m et un couvert forestier de plus de 10 %, ou dont les arbres peuvent atteindre ces seuils à l'endroit même (FAO, 2020). Les superficies en voie de reboisement ou reboisées qui n'ont pas encore atteint ces critères, mais qui sont en mesure de les atteindre, sont incluses dans les superficies forestières, puisque leur régénération est prévue ou en cours. Ces cartes ne permettent pas cependant d'exclure systématiquement plusieurs usages à vocation prédominante autre que forestière. Par exemple, les terres boisées à vocation prédominante agricole ou urbaine ne doivent pas faire partie du portrait du couvert forestier.

SOURCE DES DONNÉES

Les sources de données utilisées pour dresser ce portrait ont été récupérées au mois de novembre 2024. Les sources utilisées sont les suivantes :

- La carte écoforestière à jour de l'IEQM :
 - <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/carte-ecoforestiere-avec-perturbations>
- La carte de la végétation du programme d'inventaire écoforestier nordique :
 - <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/donnees-du-projet-d-inventaire-ecoforestier-du-quebec-nordique-pien>
- La carte de la végétation du Nord québécois :
 - <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/vegetation-du-nord-quebecois>
- Le découpage administratif :
 - <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/decoupages-administratifs>
- Les subdivisions territoriales forestières :
 - <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/stf>
- Les territoires de droits consentis :
 - <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/territoire-de-droits-consentis-tdc>
- Les parcs régionaux sur les terres du domaine de l'État :

¹ Une description générale de l'inventaire écoforestier du Québec méridional est accessible en ligne : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/recherche-connaissances/inventaire-forestier/types/quebec-meridional>.

² Ces cartographies, couvrant deux zones distinctes, font partie des données de l'inventaire écologique et forestier du Nord québécois dont une description générale est accessible en ligne : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/recherche-connaissances/inventaire-forestier/types/nord-quebecois>.

- Produit non publié. Offert sur demande par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.
- L'emprise des lignes de transport d'énergie de la Base géographique de TransÉnergie :
 - Produit non publié. À accessibilité limitée, distribué par Hydro-Québec et requérant une approbation de sécurité corporative.
- Les bases de données des parcelles et productions agricoles déclarées des 10 dernières années de la Financière agricole du Québec :
 - <https://www.fadq.qc.ca/documents/donnees/base-de-donnees-des-parcelles-et-productions-agricoles-declarees/>
- Les segments du réseau routier québécois provenant de la base de données « AQ_ROUTES », le réseau ferroviaire de la base de données « AQ_RESEAU+ » et la localisation de points d'adresses de la base de données « AQgéobâti » :
 - <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/adresses-quebec>
- Le référentiel québécois sur le bâtiment :
 - https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/referentiel_bati

PRÉCISIONS SUR LE CONTENU DES DIFFÉRENTS ATTRIBUTS

Les sept premiers attributs présentent le découpage administratif québécois. Ils permettent de localiser les limites des municipalités, des territoires non organisés, des territoires autochtones, des municipalités régionales de comté et des régions administratives. Ces attributs proviennent du découpage administratif utilisé dans les sources de données et sont appliqués dans ce portrait intégralement.

Le 8^e attribut, la catégorie de terrain (CATEGORIE), indique si la superficie est une forêt (« FORET »), un plan d'eau (« EAU »), toute autre superficie terrestre (« AUTRES ») ou est non disponible. Dans la carte écoforestière à jour et les cartes de la végétation, les forêts ne sont pas cartographiées sur certaines superficies et la valeur « NON DISPONIBLE » est par conséquent indiquée. C'est le cas notamment pour les îles provenant de la carte écoforestière qui mesurent moins de 1 ha et les îles provenant des cartes de la végétation qui mesurent moins de 8 ha. En outre, les superficies situées au nord de la frontière contestée entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador définie par le « Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif) » ne sont pas cartographiées et ne sont donc pas disponibles. La carte écoforestière et la carte de la végétation de l'inventaire écoforestier nordique (sud du 53^e parallèle) ont en commun l'attribut type écologique (TYPE_ECO) qui permet de répertorier les forêts telles qu'elles sont définies précédemment (FAO, 2020). Pour qu'une superficie soit une forêt, la végétation potentielle (trois premiers caractères du type écologique) doit être de milieu forestier (MRNF, 2024; tableau 34). Ensuite, dans le cas de la carte de la végétation du Nord québécois (nord du 53^e parallèle), sont considérées comme étant de la forêt les superficies ayant un type de couvert (TYPE_COUV) non nul ou une origine (ORIGINE) de feu datant de moins de 40 ans (AN_ORIGINE), l'année de référence étant 2013 (MFFP, 2018). Pour l'ensemble du territoire québécois, toute autre superficie terrestre ainsi que les superficies terrestres situées dans l'emprise des usages à vocation prédominante autre que forestière se voit attribuer la valeur « AUTRES ». Les différents cas qui sont regroupés dans cette dernière catégorie sont les suivants :

- Les segments du réseau routier québécois provenant de la base de données AQ_ROUTES dont l'attribut CaractRte n'équivaut pas à « Projetée » ou l'attribut ClsRte n'équivaut pas à « Liaison maritime ». Une nouvelle couche avec un type de géométrie polygonale a été créée, puisque la géométrie du produit est de type linéaire. Ainsi, une largeur de 7,5 m a été appliquée

de part et d'autre des segments dont l'attribut ClsRte équivaut à « Locale », puis de 10 m de part et d'autre pour tous les autres segments.

- Un traitement similaire a été réalisé pour le réseau ferroviaire. Dans ce cas, les segments linéaires de la classe d'entités Reseau_ferroviaire de la base de données AQ_RESEAU+ dont l'attribut Classvoie n'équivaut pas à « Transbordeur » ont été retenus et après quoi une largeur de 5 m de part et d'autre des segments a été appliquée.
- Les superficies comprises dans les bases de données des parcelles et des productions agricoles déclarées des 10 dernières années de La Financière agricole du Québec (2014 à 2023).
- Les superficies dans l'emprise des lignes de transport d'énergie de la Base géographique de TransÉnergie.
- Les superficies associées aux regroupements de bâtiments. Pour ce faire, une première couche intérimaire a été produite à partir de la base de données AQgéobâti. Seules les adresses dont l'attribut CATEGORIE n'équivaut pas à « SACO » (Sans correspondance) ou « TEVA » (Terrain vague) et dont l'attribut QUALIF équivaut à « Bâtiment » ou à « Géocodée » et dont l'attribut ETAT équivaut à « Certifiée » ont été retenues. Une zone tampon de 25 m a ensuite été créée à l'emplacement des points d'adresses. Puis, à partir du Référentiel québécois sur le bâtiment, une seconde couche intérimaire a été créée en appliquant une zone tampon de 20 m autour des polygones délimitant les bâtiments. Une union a ensuite été réalisée avec les deux couches intérimaires. Les polygones résultants plus petits que 0,5 ha ont été supprimés, puis les superficies enclavées plus petites que 0,5 ha ont été ajoutées aux superficies associées aux regroupements de bâtiments.
- Les forêts dont la superficie est inférieure à 0,5 ha après l'intégration des usages à vocation prédominante autre que forestière se voient attribuer la valeur « AUTRES ».

L'attribut STATUT_FOR décrit le statut de la forêt en fonction de quatre valeurs possibles. D'abord, toutes les superficies forestières qui proviennent des deux cartographies de l'inventaire du Nord québécois obtiennent la valeur « NORDIQUE ». Ces forêts sont situées au nord de la limite territoriale des forêts attribuables³ et, puisque aucune mise à jour n'y a été effectuée, il n'est pas possible d'établir la hauteur actuelle des arbres qui composent les peuplements. Les forêts qui proviennent de l'IEQM obtiennent pour leur part l'une des trois valeurs suivantes :

- « PRODUCTIF » lorsque les arbres qui composent un peuplement ont une hauteur de 4 m ou plus et sont capables de produire 30 m³ ou plus de matière ligneuse à l'hectare en moins de 120 ans;
- « REGENERATION » lorsque les arbres qui composent un peuplement, ou qui le composeront, ont une hauteur de 0 à 3 m et sont capables, ou seront capables, de produire 30 m³ ou plus de matière ligneuse à l'hectare en moins de 120 ans. Ce sont les superficies forestières productives récemment régénérées ou temporairement déboisées, en raison de l'intervention humaine ou de causes naturelles, mais dont la régénération est prévue;
- « IMPRODUCTIF » lorsque les arbres qui composent un peuplement sont incapables de produire 30 m³ ou plus de matière ligneuse à l'hectare en moins de 120 ans. Ce sont les aulnaies et les

³ Le jeu de données « Limite territoriale des forêts attribuables » est accessible en ligne sur Données Québec : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/limite-territoriale-des-forets-attribuables>.

dénudés humides ou secs dont la végétation potentielle est de milieu forestier (10 à 25 % de la surface terrière occupée par les arbres).

L'attribut DOMANIALIT (code de domanialité) provient des subdivisions territoriales forestières et indique les superficies forestières qui appartiennent ou non à l'État. Les valeurs possibles sont « PR » (privée), « PU » (publique) ou « PP » (mixte).

L'attribut RESP_MUN est un indicateur qui permet de reconnaître les superficies où les responsabilités et les obligations de la gestion forestière sont sous la responsabilité du milieu municipal. Les superficies privées ainsi que les superficies publiques ou mixtes qui bénéficient de droits consentis par une convention de gestion territoriale, une entente de délégation conclue avec une ville, une municipalité ou une MRC ou situées dans un parc régional sur les terres du domaine de l'État, obtiennent la valeur « O » (oui). Toutes les autres superficies obtiennent la valeur « N » (non).

L'attribut SUPERFICIE indique la superficie en hectares (ha). Elle est calculée dans la projection conique équivalente d'Albers.

Résultats

TAUX D'OCCUPATION ET CARACTÉRISTIQUES DU COUVERT FORESTIER

Le taux d'occupation des terres par les forêts ainsi que le taux des forêts selon le statut, la domanialité et l'indicateur de gestion forestière n'apparaissent pas dans la table attributaire. Pour obtenir ces valeurs, il est nécessaire de les calculer à partir de la superficie (voir ci-dessous la description de TAUX_FORET et TAUX_TERRES) ou bien de se référer au chiffrier complémentaire TAUX_COUVERT_FORESTIER téléchargeable sur Données Québec⁴.

Dans le chiffrier, deux onglets permettent d'obtenir ces taux selon le découpage administratif :

- « MUN » pour obtenir les résultats à l'échelle des municipalités, des territoires non organisés et des territoires autochtones;
- « MRC » pour obtenir les résultats à l'échelle des municipalités régionales de comté. Les résultats à l'échelle des MRC incluent les superficies des municipalités, des territoires non organisés et des territoires autochtones.

Il est d'abord nécessaire d'appliquer un filtre sur le code ou le nom sous l'onglet approprié, soit en utilisant les attributs MUN_CODE_GEOGR ou MUN_NOM pour les municipalités, les territoires non organisés et les territoires autochtones, ou les attributs MUN_CODE_MRC ou MUN_NOM_MRC pour les municipalités régionales de comté. Les résultats seront présentés en fonction des valeurs distinctes des attributs du portrait du couvert forestier. Il est à noter que les attributs du découpage administratif propres aux municipalités, aux territoires non organisés et aux territoires autochtones n'apparaissent pas dans l'onglet qui récapitule les MRC.

Le taux d'occupation des terres par le couvert forestier est indiqué par la colonne TAUX_TERRES. Le taux équivaut à la superficie du couvert forestier divisé par le total des superficies où CATEGORIE équivaut à « FORET » ou « AUTRES », puis multiplié par 100.

⁴ Le jeu de données « Portrait du couvert forestier du Québec » est accessible en ligne sur Données Québec : https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/portrait_du_couvert_forestier_du_quebec

La colonne TAUX_FORET indique les caractéristiques des forêts, soit le taux des superficies forestières selon les valeurs distinctes des attributs du statut de la forêt (STATUT_FOR), de domanialité de la forêt (DOMANIALIT) et de l'indicateur de gestion forestière sous la responsabilité du milieu municipal (RESP_MUN). Dans ce cas, le taux équivaut à la superficie du couvert forestier divisé par le total des superficies où CATEGORIE équivaut à « FORET », puis multiplié par 100. La somme des proportions de cet attribut équivaut toujours à 100 %.

Ci-dessous, le tableau présente un exemple d'un filtre appliqué à la colonne MUN_NOM pour ne retenir que la municipalité de Rimouski.

Tableau 2 Exemple d'un filtre sur MUN_NOM pour ne retenir que la municipalité de Rimouski*

A	B	C	H	I	J	K	L	M	N
MUN_DESCR_INDIC	MUN_CODE_GEOGR	MUN_NOM	CATEGORIE	STATUT_FOR	DOMANIALIT	RESP_MUN	SUPERFICIE	TAUX_TERRES	TAUX_FORET
Municipalité	10043	Rimouski	AUTRES				15 435		
Municipalité	10043	Rimouski	EAU				19 691		
Municipalité	10043	Rimouski	FORET	IMPRODUCTIF	PR	O	131	0,4%	0,7%
Municipalité	10043	Rimouski	FORET	IMPRODUCTIF	PU	N	45	0,1%	0,2%
Municipalité	10043	Rimouski	FORET	IMPRODUCTIF	PU	O	8	0,0%	0,0%
Municipalité	10043	Rimouski	FORET	PRODUCTIF	PR	O	13 464	40,0%	73,8%
Municipalité	10043	Rimouski	FORET	PRODUCTIF	PU	N	1834	5,4%	10,1%
Municipalité	10043	Rimouski	FORET	PRODUCTIF	PU	O	608	1,8%	3,3%
Municipalité	10043	Rimouski	FORET	REGENERATION	PR	O	1 586	4,7%	8,7%
Municipalité	10043	Rimouski	FORET	REGENERATION	PU	N	450	1,3%	2,5%
Municipalité	10043	Rimouski	FORET	REGENERATION	PU	O	108	0,3%	0,6%
Municipalité	10043	Rimouski	NON DISPONIBLE				11		

* Les attributs du découpage administratif désignant la MRC et la région administrative ont été masqués pour la mise en page (colonnes D à G).

À partir des résultats affichés pour la municipalité de Rimouski, on observe que 54,2 % des terres sont occupées par de la forêt (la somme de TAUX_TERRES). De ces superficies forestières, 87,2 % sont des forêts productives de 4 m ou plus de hauteur (la somme de TAUX_FORET où STATUT_FOR = « PRODUCTIF »), 11,8 % sont de jeunes forêts productives ou en voie de régénération (0 à 3 m de hauteur) et 0,9 % sont des forêts improductives. La majorité des forêts sont privées (83,2 %, soit la somme de TAUX_FORET où DOMANIALIT = « PR ») et la gestion forestière est principalement sous la responsabilité du milieu municipal (87,1 %, soit la somme de TAUX_FORET où RESP_MUN = « O »).

AJOUT D'INFORMATION GÉOMATIQUE AU PORTRAIT DU COUVERT FORESTIER

Si l'on possède des données géomatiques additionnelles, elles peuvent être intégrées par traitements géomatiques à l'aide d'un système d'information géographique (SIG). Dans ce cas, les résultats récapitulés dans le chiffrier TAUX_COUVERT_FORESTIER ne seront plus valides.

Les traitements nécessaires pour intégrer des données géomatiques additionnelles sont :

- l'intersection géométrique des entités additionnelles avec la base de données spatiale COUVERT_FORESTIER;
- la mise à jour des attributs CATEGORIE, STATUT_FOR, DOMANIALIT et RESP_MUN, selon les spécificités de l'entité additionnelle;
- le recalcul des superficies en hectares dans la projection conique équivalente d'Albers.

Si désirés, le taux d'occupation des terres par le couvert forestier ainsi que les taux des caractéristiques principales de la forêt doivent être calculés selon la méthode décrite plus haut pour les attributs TAUX_TERRES et TAUX_FORET.

Mise en garde quant à la représentativité de l'état actuel du couvert forestier

Les données considérées dans l'établissement de la cartographie du couvert forestier sont nombreuses et de sources très diverses (voir section « Source des données »). Chacune de ces données a une résolution et un cycle de mise à jour qui lui sont propres, ce qui influence inévitablement la représentativité du portrait par rapport à l'état réel à une année donnée. Dans le cas précis des seules données de cartographie écologique et forestière produite par la Direction des inventaires forestiers, la représentativité du portrait est entre autres influencée par le cycle de renouvellement des données, l'ensemble de la cartographie ne pouvant pas être renouvelée chaque année. Concrètement, pour chacune des trois cartographies utilisées, les éléments qui influencent l'année représentée par les données sont les suivants.

■ Carte écoforestière à jour de l'IEQM :

La version la plus récente au moment de la production du portrait a été utilisée, soit celle diffusée en juillet 2024. Par rapport à la version originale⁵ de cette carte, les seules mises à jour intégrées qui influencent le statut de forêt et donc le portrait du couvert forestier sont les infrastructures en milieu forestier⁶ qui sont peu nombreuses. À la base, le portrait est donc essentiellement celui observé sur les photographies aériennes qui sont acquises sur environ 10 ans. Dans la base de données de la carte écoforestière, l'année d'acquisition des photographies aériennes apparaît dans l'attribut AN_PRO_ORI de la classe d'entités META_ORI. C'est ainsi que, pour la partie strictement forestière, le portrait est celui de photographies acquises de 2009 à 2022.

■ Carte de la végétation du programme d'inventaire écoforestier nordique :

Cette cartographie a été produite de 2005 à 2009. Aucune nouvelle cartographie n'est prévue pour l'instant. La forêt y est définie avec des images satellitaires acquises de 1997 à 2008, mais la majorité des superficies (86 %) provient d'images datant des quatre dernières années de cette période, soit de 2005 à 2008.

■ Carte de la végétation du programme d'inventaire du Nord québécois :

Cette cartographie a été produite à partir de diverses données, y compris des feux datant de 2013. Aucune nouvelle cartographie n'est prévue pour l'instant. La forêt y est définie essentiellement avec des images satellitaires acquises de 1994 à 2011, mais la majorité des superficies (86 %) provient d'images datant de cinq années seulement, soit 2003, 2005, 2008, 2009 et 2010.

⁵ Le jeu de données « Carte écoforestière originale et résultats d'inventaire courants » est accessible en ligne sur Données Québec : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/resultats-d-inventaire-et-carte-ecoforestiere>.

⁶ Le jeu de données « Infrastructures en milieu forestier » est accessible en ligne sur Données Québec : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/infrastructures-en-milieu-forestier>

Conclusion

Le portrait du couvert forestier du Québec est d'abord un produit cartographique qui résulte de l'assemblage de trois cartographies écologiques et forestières auxquelles d'autres données sont agrégées spatialement afin de mettre à jour de l'information. Ensuite, il permet d'évaluer, selon le découpage administratif, le taux d'occupation des terres par les forêts ainsi que le taux des forêts selon quelques caractéristiques. Ces taux ont été calculés selon le territoire des municipalités, des territoires non organisés, des territoires autochtones et des MRC et peuvent être récupérés à partir du chiffrier TAUX_COUVERT_FORESTIER. Le portrait du couvert forestier permet à la fois de visualiser l'emplacement des forêts et leur interconnectivité. Il peut servir notamment d'outil d'aide à la prise de décision lors de la planification territoriale.

Références

- MAMH (2022). *Mieux habiter et bâtir notre territoire — Vision stratégique*, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et ministère de la Culture et des Communications, gouvernement du Québec, 32 p. [En ligne] [<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/architecture-amenagement-territoire>].
- MFFP (2018). *Cartographie écologique de la végétation du Nord québécois — Norme de cartographie*, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction des inventaires forestiers, gouvernement du Québec, 23 p. [En ligne] [<https://mffp.gouv.qc.ca/nos-publications/norme-cartographie-ecologique-vegetation-nord-quebécois/>].
- MRN (2012). *Norme de cartographie écoforestière du programme d'inventaire écoforestier nordique*, ministère des Ressources naturelles, Direction des inventaires forestiers, gouvernement du Québec, 38 p. [En ligne] [<https://mffp.gouv.qc.ca/nos-publications/norme-cartographie-programme-inventaire-ecoforestier-nordique/>].
- MRNF (2024). *Cartographie du cinquième inventaire écoforestier du Québec méridional — Méthodes et données associées*, ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Direction des inventaires forestiers, gouvernement du Québec, 132 p. [En ligne] [<https://mffp.gouv.qc.ca/nos-publications/cartographie-5e-inventaire-methodes-donnees-associees/>].
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) (2020). *Évaluation des ressources forestières mondiales — Termes et définitions* [En ligne] [<https://www.fao.org/3/I8661FR/i8661fr.pdf>].

*Ressources naturelles
et Forêts*

Québec

